



LES SOINS EN HDJ SSR...

■ Après un accueil personnalisé par l'infirmier de l'unité L'AMITY au rez-de-chaussée du Pôle SSR, les patients ont accès à 2 plateaux techniques. Ils bénéficient au minimum de 2 ateliers collectifs ou séances individuelles conformément à leur projet thérapeutique



PRISE EN CHARGE PSYCHO-SENSORIALE (REZ-DE-CHAUSSÉE)	PRISE EN CHARGE LOCOMOTRICE (3 ^{ÈME} ÉTAGE)
Salle Snoezelen	Salle de kinésithérapie
Cuisine thérapeutique	Ergothérapie
Service social	Salle polyvalente
Psychologue	Atelier chute
Education thérapeutique	Réautonomisation
Atelier diététique	Psychomotricité
Neuro-stimulation	
Accompagnant social	
Psychothérapie	

■ Le service est ouvert de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi. La prise en charge journalière est fixée selon le Programme Personnalisé de Soins (PPS) établi avec le médecin

■ Le repas de midi est pris en charge et peut faire l'objet d'un atelier thérapeutique

■ Le transport familial par un proche est recommandé



LES FORMALITÉS...

■ **Le jour de l'admission**, ramener les documents de prise en charge :

- carte VITALE
- attestation d'ouverture des droits
- carte de mutuelle ou attestation complémentaire

■ Prévoir l'accompagnement du patient par un proche de l'entourage.

■ **Pour toutes les séances d'activité**, apporter :

- courrier du médecin
- dernière ordonnance
- médicaments dans leur boîte d'origine à ranger dans la medi-box si déjà donnée par l'infirmier du service
- carnet de liaison
- analyses récentes et/ou radiographies
- lunettes de vue, appareil auditif
- aides techniques : canne, déambulateur ...

■ **La prise en charge financière :**

Sous réserve de droits à jour, les soins sur prescription médicale sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie (CAM, SLI, CMU...) à concurrence du forfait journalier restant à charge du patient.

La CMUC ou les mutuelles à jour complètent la prise en charge.

Se renseigner à l'accueil de la clinique.

■ ■ ■ ■ ■ ■ *la vie nous inspire*



Clinique Saint-Vincent



L'Amity



Hôpital De Jour Soins de Suite et Réadaptation

Clinique Saint-Vincent

8 rue de Paris – CS 71027 – 97404 Saint-Denis cedex
Tél. : 0262 40 60 80 - Fax : 0262 40 60 68
mail : csv@clinifutur.net - www.clinifutur.net





A QUI S'ADRESSE T'IL...

- A l'adulte :
 - de plus de 18 ans
 - polypathologique
 - vivant au domicile ou en institution
 - en perte d'autonomie
- Nécessitant une prise en charge relevant :
 - de la rééducation orthopédique
 - des troubles locomoteurs
 - des troubles cognitifs débutants
 - de la prévention des chutes
 - des suites de prise en charge post-AVC (Accident Vasculaire Cérébral)
 - de l'adaptation et l'éducation thérapeutique (diabète, nutrition...)



LES MISSIONS...

- Alternative à l'hospitalisation complète en SSR
- Préserver et restaurer l'autonomie en maintenant la personne dans son milieu de vie
- Prévenir l'apparition de la dépendance
- Assurer l'éducation thérapeutique des patients
- Favoriser la réinsertion psycho-sociale



L'ADMISSION...

Elle comprend deux étapes :

■ Une demande de pré-admission

Le médecin traitant ou le médecin de l'hôpital adresse une demande de pré-admission, via l'outil trajectoire www.trajectoire.sante-ra.fr ou par fax au 0262 40 61 35.

Les médecins de la clinique valident la demande. Le personnel administratif contacte le patient ou ses proches pour les modalités pratiques.

■ Une évaluation médicale

- Elle est réalisée préalablement par le médecin de la structure avec réévaluation au cours du séjour.
- Elle a pour objectifs :
 - de s'assurer que le mode de prise en charge en hôpital de jour est adapté au contexte du patient
 - de définir un projet thérapeutique individualisé



LE PROJET INDIVIDUEL...

■ Tout patient bénéficie d'un projet thérapeutique individuel adapté à ses capacités et à ses besoins :

- Défini par l'équipe pluridisciplinaire et le patient
- Contractualisé avec le patient
- Composé d'une alternance de séances individuelles et d'ateliers thérapeutiques collectifs
- Communiqué au médecin traitant pour assurer la cohésion de la prise en charge
- Evalué régulièrement au cours des staffs pluridisciplinaires

Dans certaines situations, la participation des proches ou de la personne de confiance sera sollicitée.



LE DÉROULEMENT DU SÉJOUR...

■ La prise en charge comprend généralement 2 ou 3 journées par semaine de rééducation-réadaptation pour une durée de 1 à 3 mois.

■ Le premier jour, sera remis :

- Un carnet de liaison qui assure le lien entre les intervenants au domicile et l'équipe soignante de la clinique
- Une boîte permettant le transport du traitement du patient (medi-box)



L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE...

Une équipe pluridisciplinaire est composée de :

■ Médecins qualifiés

■ Professionnels médico-techniques :

- kinésithérapeutes
- ergothérapeute
- psychologue
- neuropsychologue
- psychomotricien
- enseignant en activité physique adaptée (EAPA)
- diététicien
- orthophoniste
- assistante sociale
- secrétaire médicale

■ Personnels paramédicaux :

- cadres de santé
- infirmiers
- aides-soignants